



© Marine nationale

Dernière mise à jour : le 14 Novembre 2016 à 16:45

La Marine recrute des jeunes sous statut de réserviste, comme marins à *temps partiel* (disponibles par périodes tout au long de l'année ou juste pendant les vacances). L'occasion de rejoindre la Garde nationale en qualité de marin, réserviste opérationnel.

Les réservistes de la Marine nationale participent à la protection du territoire national, par la défense maritime du territoire (surveillance du littoral et protection des eaux territoriales) ainsi que la protection de ses navires de guerre mais aussi de ses bases navales et d'aéronautique navale. Les marins réservistes agissent au sein des forces et participent à leur préparation opérationnelle. Ils sont intégrés aux états-majors opérationnels. Ils apportent aussi, parfois, leur expertise dans des domaines spécifiques (plongeur, système d'arme embarqué, communication et nouvelles technologies, etc.).



Proches de la nation et des jeunes, les marins réservistes se dévouent également au recrutement, au rayonnement de la Marine et au renforcement du lien armées-nation. A ce titre, ils forment chaque année près de 3 000 jeunes au sein des centres de [préparation militaires de la marine](#) (PMM) répartis sur l'ensemble du territoire national.

Vous voulez participer à la protection des côtes françaises, des bases de la Marine et de sa flotte de combat , vous êtes intéressés par un engagement dans la réserve militaire de la Marine Nationale, nous vous invitons à consulter le site internet www.etremarin.fr/devenez-reserviste ou vous rendre dans le centre d'information et de recrutement le plus proche www.etremarin.fr/contactez-votre-cirfa

Le 12 octobre 2016, le président de la République a annoncé la création de la Garde nationale, composée des réserves opérationnelles des armées et services, de la gendarmerie et de la réserve civile de la police.

Source : Marine nationale

Crédits : Marine nationale